

REFERENTIEL D'EVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien en géomatique

Niveau 5

Site: http://travail-emploi.gouv.fr/

ſ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	1/38

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Technicien en géomatique

Sigle du titre professionnel : TGEO

Niveau: 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF: 121b - Modèles en géographie, 326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (niv100), 341 -

Aménagement du territoire, urbanisme (niv100)-

Code(s) ROME: M1808, M1806, M1810, K1802, M1403

Formacode: 12205, 31054, 12505, 12225

Date de l'arrêté : 04/10/2022

Date de parution au JO de l'arrêté : 19/10/2022

Date d'effet de l'arrêté : 25/02/2023

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014, rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel TGEO

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	3/38

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Caractériser et inventorier l'ensemble des données et supports à intégrer dans un SIG Structurer un SIG pour déterminer les modes opératoires d'imports et de saisies Saisir de nouvelles données dans un SIG Importer des données existantes dans un système de gestion des bases de données Contrôler les données saisies Traiter et analyser les données intégrées Saisir et mettre à jour des métadonnées Mettre en forme et restituer les données du SIG pour réaliser une édition cartographique Intégrer les données dans SIG Web pour leur diffusion	00 h 30 min	Le candidat prépare en amont de la session un dossier relatif à son projet réalisé en entreprise ou en centre de formation, ainsi qu'une présentation de son dossier de projet sous forme de diaporama. Le rétroplanning des livrables, la structure et le contenu du dossier projet ainsi que le plan de la présentation figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session ». A partir de son support de présentation, le candidat présente au jury le dossier de projet réalisé en amont de la session au moyen de supports papier et numérique. Il réalise une démonstration d'un SIG Web. Le jury dispose du dossier de projet completdu candidat.
Autres modalités d'évaluation	on le cas échéant :		
■ Entretien technique	S'approprier les choix définis pour l'étude Caractériser et inventorier l'ensemble des données et supports à intégrer dans un SIG Structurer un SIG pour déterminer les modes opératoires d'imports et de saisies Saisir de nouvelles données dans un SIG Importer des données existantes dans un système de gestion des bases de données Contrôler les données saisies Traiter et analyser les données intégrées Saisir et mettre à jour des métadonnées Mettre en forme et restituer les données du SIG pour réaliser une édition cartographique Intégrer les données dans SIG Web pour leur diffusion	00 h 40 min	Lors de cet entretien technique le jury questionne le candidat sur la base de ses réponses au questionnaire professionnel et de sa présentation du projet réalisé en amont de la session. Les durées de présentation pour chacun des items figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant l'entretien technique ». Le jury dispose d'un guide et d'une grille d'entretien.
 Questionnaire professionnel 	S'approprier les choix définis pour l'étude	01 h 30 min	A partir des informations communiquées sous la forme d'un dossier rédigé par un chef de projet, le candidat répond à une série de questions ouvertes. L'ensemble des réponses du candidat donne lieu à la rédaction d'une synthèse.
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	4/38

L'entreprise ou le centre de formation fournit au candidat le cahier des charges du projet comportant la définition de la mission confiée. Celui-ci répond aux attendus concernant la mise en œuvre des compétences des trois activités types énumérées ci-dessous :

Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet

- Pour l'activité « Collecter et acquérir des données »
 - o Caractériser et inventorier l'ensemble des données et supports à intégrer dans un SIG
 - Structurer un SIG pour déterminer les modes opératoires d'imports et de saisies
- Pour l'activité « Intégrer et mettre à jour des composantes spatiales et attributaires dans un SIG»
 - Saisir de nouvelles données dans un SIG
 - o Importer des données existantes dans un système de gestion des bases de données
 - Contrôler les données saisies
 - Traiter et analyser les données intégrées
- Pour l'activité « Diffuser des composantes spatiales et attributaires issues d'un SIG »
 - Saisir et mettre à jour des métadonnées
 - o Mettre en forme et restituer les données du SIG pour réaliser une édition cartographique
 - o Intégrer les données dans SIG Web pour leur diffusion

Un ou plusieurs projets peuvent être nécessaires pour traiter l'ensemble des compétences professionnelles. Le candidat devra présenter au responsable de session avant la mise en production, au moyen d'un tableau récapitulant chaque activité-type, les compétences mises en œuvre dans le/les projets, permettant de couvrir l'ensemble des compétences attendues.

Composition du dossier de projet :

Un résumé du projet indiquant :

- le contenu de la mission ;
- l'expression fonctionnelle du besoin, les objectifs ;
- les moyens fournis ;
- les résultats ou livrables attendus, les délais ;
- les indicateurs d'évaluation des solutions proposées.
- un tableau récapitulant par activité-type les compétences mises en œuvre lors du projet;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	5/38

La présentation des actions réalisées, sous la forme d'un dossier de réalisation comprenant :

- les tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes ;
- le choix des solutions précisant les critères et indicateurs de qualité ;
- l'organisation de la mise en œuvre ;
- les relations avec les principaux acteurs du projet ;
- la gestion du projet (planning et suivi).

Dans tous les cas, le dossier projet remis au responsable de session est dans un des deux formats A4 ou A3 (paysage), il comporte entre 35 000 à 70 000 caractères (espaces compris), hors tableaux, images, graphiques et annexes, ce dossier est fourni sur supports papier et numérique. Pour présenter son projet au jury, le candidat s'appuie sur une présentation de type diaporama, qu'il a préalablement remis au responsable de session, et une démonstration de la diffusion du WebSIG faite en direct.

Plan de la présentation

La présentation utilisée devant le jury le jour de la session respecte ce plan :

- présentation du projet a été réalisé, avec les différents acteurs ;
- éléments-clés du cahier des charges (mission, besoins, contraintes, moyens, livrables attendus, délais, évaluation) ;
- actions réalisées et solutions proposées (aspects techniques, méthodologiques, extrait d'une restitution format papier, démonstration de la diffusion WebSIG);
- synthèse et conclusion.

Rétro planning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :

- Au moins dix jours ouvrés avant la session d'examen, un résumé en français de son projet sur support papier et numérique pour remise au jury.
- Au moins cinq jours ouvrés avant la session d'examen, son dossier de projet sur supports papier et numérique.
- Au moins **un jour ouvré** avant la session d'examen, son diaporama aux formats papier et numérique.

ĺ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	6/38

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement après le questionnaire professionnel et la présentation d'un projet réalisé en amont de la session. Pendant **dix minutes**, le jury questionne le candidat sur la base de ses réponses au questionnaire professionnel.

Pendant **trente minutes**, le jury questionne le candidat sur la base de sa présentation du projet complet réalisé en amont de la session.

Au cours de cet entretien technique, le jury dispose d'une grille récapitulative des critères par compétence à observer.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

La structure et le contenu de cette synthèse, sont rédigés par le candidat au format numérique et imprimés au format A4 recto verso ou deux pages verso.

Le candidat transmet son document nominatif et daté au surveillant de session en fin d'épreuve qui le remet au responsable de session.

Précisions pour le candidat VAE :

Pour le candidat en VAE, la présentation d'un projet réalisé en amont de la session se base sur son expérience professionnelle. Si nécessaire, le candidat complète son dossier par un ou plusieurs projets, qui ne correspondent pas nécessairement à une demande réelle d'un commanditaire.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	7/38

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

									Autr	es modalités d'é	valuation
Compétences pi	Compétences professionnelles		Critères d'évaluation					Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Collecter et acquérir des don	nées						!		•		1
S'approprier les choix définis po	our l'étude		-Un état o -Les élén -Les moy -Les opér -Le mode	les lieux est décrit nents manquants à ens numériques e ations à mettre er opératoire perme	à la prestation sont i	repérés sont clairement ident nent repérées du projet SIG	tifiés		X	X	
Caractériser et inventorier l'ens supports à intégrer dans un SIG		et	- Toutes identifiés - Toutes caractéris - Toutes inventorié - Toutes triés - Toutes caractéris	es données et sup es données et sup és. es données et sup es données et sup	oports nécessaires à oports nécessaires à oports nécessaires à oports essentielles à oports nécessaires sonces définies dans l	à la réalisation du proj à la réalisation du proj à la réalisation du proj a la réalisation du proj sont conformes (natur	jet sont jet sont jet sont	⊠	X		
Structurer un SIG pour détermir d'imports et de saisies	ner les modes opéra	atoires	-Le modè compte to -Les mod bases de -Le choix de transfe -La struct -La struct	le de conceptuel de putes les données es opératoires dé données des logiciels reter ert et d'utilisation cure de l'arboresce	à traiter finis permettent les s nus sont adaptés au les données ence du SIG répond	est formalisé et pren- saisies et les imports o x opérations de traiter à l'utilisation attendue lle du SIG répond à	dans les ement,	×	X		
	SIGLE TGEO	Type de doo		Code titre TP-01267	Millésime 04	Date dernier JO 19/10/2022	Date de mise 19/10/20		age 5/38	1	

			Autro	es modalités d'év	/aluation
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Intégrer et mettre à jour des composantes spatiales et att	ributaires dans un SIG	•		•	
Saisir de nouvelles données dans un SIG	-Les modes opératoires de saisie sont respectésLes données saisies sont conformes aux exigences définies dans la commandeLes types et natures de données sont connusLe traitement de chaque type donné lors de la saisie est maitriséSeules les données essentielles sont saisiesToutes les données et supports sont saisis dans le délai imparti.	X	X		
Importer des données existantes dans un système de gestion des bases de données	-La structure du SGBD ou de l'arborescence est analyséeLes données nécessaires à intégrer sont identifiéesLes concepts clés et les contraintes d'un SGBD sont connusL'import de données issues dans le SGBD est conforme aux exigences définies dans la commandeL'import des données dans le SGBD répond aux contraintes et concepts clés des SGBD -L'import et la structuration des données dans le SGBD garantissent la cohérence des données -Toutes les données et supports sont importés dans le délai imparti.	X	X		
Contrôler les données saisies	 Les critères qualité des données sont connus Les données intégrées sont conformes à la demande et exploitables. Les données géographiques sont calées, projetées correctement et lisibles. L'encodage des attributs est correct. Toutes les données et supports saisis répondent aux exigences définies dans la commande. Toutes les données saisies sont conformes et exploitables (nature et caractéristiques) Toutes les supports utilisés sont conformes et exploitables (nature et caractéristiques) 	X	X		

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	9/38

			Autr	es modalités d'év	valuation
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Traiter et analyser les données intégrées	 - Les données sélectionnées permettent d'effectuer l'analyse formulée dans la commande. - Les requêtes réalisées donnent les bonnes données à extraire. - Les résultats obtenus sont cohérents et en adéquation avec la commande. - La précision des résultats est connue. - Les résultats d'analyses des données géographiques (requêtes simples, analyses thématiques, analyses spatiales, modèles numériques de terrain) et les données résultant de calculs complémentaires comportent toutes les caractéristiques définies. - La chaîne de traitement est conçue en tenant compte des délais éventuels à respecter. 	X	X		
Diffuser des composantes spatiales et attributaires issues					
Saisir et mettre à jour des métadonnées	 - Les métadonnées existantes sont inventoriées, analysées et mises à jour. - Les métadonnées sont identifiées et créées. - Les spécifications de structure des données correspondent aux standards et normes utilisés. - Les outils de saisie sont appropriés. - Le catalogue des métadonnées est adapté aux besoins des utilisateurs : de la consultation à la mise à jour. 	X	X		
Mettre en forme et restituer les données du SIG pour réaliser une édition cartographique	 - Les éditions sont conformes aux règles de présentation cartographique et sémiologique. - Elles comportent toutes les caractéristiques attendues par le prescripteur (données, présentation, lisibilité, esthétique). - Elles sont conformes aux règles de diffusion. - Les données et/ou analyses sont fournies conformes à la commande. - Le délai de réalisation est respecté. 	X	×		

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	10/38

		-	Autres modalités d'évaluation			
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)	
Intégrer les données dans SIG Web pour leur diffusion	 - Les métadonnées sont accessibles. - Les données sont conformes aux règles de présentation cartographique et sémiologique. - Elles comportent toutes les caractéristiques attendues par le prescripteur (données, présentation, lisibilité, esthétique). - Elles sont conformes aux règles de diffusion. - Les données et/ou analyses sont fournies conformes à la commande. - Le délai de réalisation est respecté. 	X	X			
Obligations règlementaires le cas échéant : Sans objet			1	1	1	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	11/38

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées		
Organiser ses actions	Caractériser et inventorier l'ensemble des données et supports à intégrer dans un SIG		
	Contrôler les données saisies		
	Importer des données existantes dans un système de gestion des bases de données		
	S'approprier les choix définis pour l'étude		
	Saisir de nouvelles données dans un SIG		
	Structurer un SIG pour déterminer les modes opératoires d'imports et de saisies		
Faire preuve d'innovation et de créativité	Importer des données existantes dans un système de gestion des bases de données		
	Intégrer les données dans SIG Web pour leur diffusion		
	Mettre en forme et restituer les données du SIG pour réaliser une édition cartographique		
	Traiter et analyser les données intégrées		
Mobiliser les environnements numériques	Caractériser et inventorier l'ensemble des données et supports à intégrer dans un SIG		
	Contrôler les données saisies		
	Importer des données existantes dans un système de gestion des bases de données		
	Intégrer les données dans SIG Web pour leur diffusion		
	Mettre en forme et restituer les données du SIG pour réaliser une édition cartographique		
	Saisir de nouvelles données dans un SIG		
	Saisir et mettre à jour des métadonnées		
	Structurer un SIG pour déterminer les modes opératoires d'imports et de saisies		
	Traiter et analyser les données intégrées		

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre TGEO

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	12/38

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session remet aux membres du jury, au moins quatre jours ouvrés avant la date de la session, une liste récapitulative des résumés des projets rédigés par chaque candidat.

Avant la présentation orale du projet réalisé en amont et de l'entretien technique en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier complet de projet et des productions au questionnaire professionnel.

Le jury assiste à la présentation orale sans intervenir lors de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

Lors de l'entretien technique, le jury, questionne le candidat sur ses différentes productions écrites (synthèse rédigée lors du questionnaire professionnel, dossier de présentation d'un projet réalisé en amont) et sur sa présentation orale.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le questionnaire professionnel est réalisé en présence d'un surveillant.

Le poste de travail utilisé par chaque candidat lors de la réalisation du questionnaire professionnel ne doit pas avoir d'accès à Internet et ne doit pas permettre l'échange d'informations entre les candidats.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	13/38



REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS

DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien en géomatique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	15/38

CCP

Collecter et acquérir des données

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Caractériser et inventorier l'ensemble des données et supports à intégrer dans un SIG Structurer un SIG pour déterminer les modes opératoires d'imports et de saisies	00 h 15 min	Le candidat prépare en amont de la session un dossier relatif à son projet réalisé en entreprise ou en centre de formation, ainsi qu'une présentation de son dossier de projet sous forme de diaporama. Le rétroplanning des livrables, la structure et le contenu du dossier projet ainsi que le plan de la présentation figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session » A partir de son support de présentation, le candidat présente au jury le dossier de projet réalisé en amont de la session au moyen de supports papier et numérique. Le jury dispose du dossier de projet compet du candidat.
Autres modalités d'évaluatio	n le cas échéant :		
■ Entretien technique	S'approprier les choix définis pour l'étude Caractériser et inventorier l'ensemble des données et supports à intégrer dans un SIG Structurer un SIG pour déterminer les modes opératoires d'imports et de saisies	00 h 20 min	Lors de cet entretien technique, le jury questionne le candidat sur la base de ses réponses au questionnaire professionnel et de sa présentation du projet réalisé en amont de la session. Les durées de présentation figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant l'entretien technique ».

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	17/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			Le jury dispose d'un guide et d'une grille d'entretien.
 Questionnaire professionnel 	S'approprier les choix définis pour l'étude	01 h 30 min	A partir des informations communiquées sous la forme d'un dossier rédigé par un chef de projet, le candidat répond à une série de questions ouvertes. L'ensemble des réponses du candidat donne lieu à la rédaction d'une synthèse.
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	02 h 05 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

L'entreprise ou le centre de formation fournit au candidat le cahier des charges du projet comportant la définition de la mission confiée. Celui-ci répond aux attendus concernant la mise en œuvre des compétences des trois activités types énumérées ci-dessous :

Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet

- Pour l'activité « Collecter et acquérir des données »
 - o Caractériser et inventorier l'ensemble des données et supports à intégrer dans le un SIG
 - o Structurer un SIG pour déterminer les modes opératoires d'imports et de saisies

Un ou plusieurs projets peuvent être nécessaires pour traiter l'ensemble des compétences professionnelles. Le candidat devra présenter au responsable de session avant la mise en production, au moyen d'un tableau récapitulant chaque activité-type, les compétences mises en œuvre dans le/les projets, permettant de couvrir l'ensemble des compétences attendues.

Composition du dossier de projet :

Un résumé du projet indiquant :

- le contenu de la mission ;
- l'expression fonctionnelle du besoin, les objectifs;
- les moyens fournis ;
- les résultats ou livrables attendus, les délais ;
- les indicateurs d'évaluation des solutions proposées:

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	18/38

un tableau récapitulant par activité-type les compétences mises en œuvre lors du projet.

La présentation des actions réalisées, sous la forme d'un dossier de réalisation comprenant :

- les tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes ;
- le choix des solutions précisant les critères et indicateurs de qualité ;
- l'organisation de la mise en œuvre ;
- les relations avec les principaux acteurs du projet ;
- la gestion du projet (planning et suivi).

Dans tous les cas, le dossier projet remis au responsable de session est dans un des deux formats A4 ou A3 (paysage), il comporte entre 10 000 à 35 000 caractères (espaces compris), hors tableaux, images, graphiques et annexes, ce dossier est fourni sur support papier et numérique. Pour présenter son projet au jury, le candidat s'appuie sur une présentation de type diaporama, qu'il a préalablement remis au responsable de session.

Plan de la présentation

La présentation utilisée devant le jury le jour de la session respecte ce plan :

- présentation du projet, avec les différents acteurs ;
- éléments-clés du cahier des charges (mission, besoin, contraintes, moyens, livrables attendus, délais, évaluation);
- actions réalisées et solutions proposées (aspects techniques, méthodologiques) ;
- synthèse et conclusion.

Rétroplanning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :

- Au moins dix jours ouvrés avant la session d'examen, un résumé en français de son projet sur supporst papier et numérique pour remise au jury..
- Au moins cinq jours ouvrés avant la session d'examen, son dossier complet de projet sur supports papier et numérique.
- Au moins un jour ouvré avant la session d'examen, son diaporama aux formats papier et numérique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement après le questionnaire professionnel et la présentation d'un projet réalisé en amont de la session. Pendant **dix minutes**, le jury questionne le candidat sur la base de ses réponses au questionnaire professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	19/38

Pendant **dix minutes**, le jury questionne le candidat sur la base de sa présentation du projet complet réalisé en amont de la session. Au cours de cet entretien technique, le jury dispose d'une grille récapitulative des critères par compétence à observer.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

La structure et le contenu de cette synthèse, sont rédigés par le candidat au format numérique et imprimés au format A4 recto verso ou deux pages verso.

Le candidat transmet son document nominatif et daté au surveillant de session en fin d'épreuve qui le remet au responsable de session.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Collecter et acquérir des données

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 35 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session remet aux membres du jury, au moins **quatre jours ouvrés** avant la date de la session, une liste récapitulative et les résumés des projets rédigés par chaque candidat.

Avant la présentation orale du projet réalisé en amont et de l'entretien technique en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier complet de projet et des productions au questionnaire professionnel.

Le jury assiste à la présentation orale sans intervenir lors de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

Lors de l'entretien technique, le jury, questionne le candidat sur ses différentes productions écrites (synthèse rédigée lors du questionnaire professionnel, dossier de présentation d'un projet réalisé en amont) et sur sa présentation orale.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	20/38

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le questionnaire professionnel est réalisé en présence d'un surveillant.

Le poste de travail utilisé par chaque candidat lors de la réalisation du questionnaire professionnel ne doit pas avoir d'accès à Internet et ne doit pas permettre l'échange d'informations entre les candidats.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	21/38

CCP

Intégrer et mettre à jour des composantes spatiales et attributaires dans un SIG

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Contrôler les données saisies Importer des données existantes dans un système de gestion des bases de données Saisir de nouvelles données dans un SIG Traiter et analyser les données intégrées	00 h 15 min	Le candidat prépare en amont de la session un dossier relatif à son projet réalisé en entreprise ou en centre de formation, ainsi qu'une présentation de son dossier de projet sous forme de diaporama. Le rétro-planning des livrables, la structure et le contenu du dossier projet ainsi que le plan de la présentation figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session ». A partir de son support de présentation, le candidat présente au jury le dossier de projet réalisé en amont de la session au moyen de supports papier et numérique. Il réalise une démonstration d'un SIG Web. Le jury dispose du dossier de projet complet du candidat.
Autres modalités d'évaluation	n le cas échéant :		
Entretien technique	Contrôler les données saisies Importer des données existantes dans un système de gestion des bases de données Saisir de nouvelles données dans un SIG Traiter et analyser les données intégrées	00 h 15 min	Lors de cet entretien technique, le jury questionne le candidat sur la base de sa présentation du projet réalisé en amont de la session. Les durées de présentation figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant l'entretien
	SIGLE Type de document Code titre Millésime Date dernier	JO Date de	mise à jour Page

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	23/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			technique ». Le jury dispose d'un guide et d'une grille d'entretien.
 Questionnaire professionnel 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet

- Pour l'activité « Intégrer et mettre à jour des composantes spatiales et attributaires dans un SIG»
 - Saisir de nouvelles données dans un SIG
 - o Importer des données existantes dans un système de gestion des bases de données
 - o Contrôler les données saisies
 - Traiter et analyser les données intégrées

Un ou plusieurs projets peuvent être nécessaires pour traiter l'ensemble des compétences professionnelles. Le candidat devra présenter au responsable de session avant la mise en production, au moyen d'un tableau récapitulant chaque activité-type, les compétences mises en œuvre dans le/les projets, permettant de couvrir l'ensemble des compétences attendues.

Composition du dossier de projet :

Un résumé du projet indiquant :

- le contenu de la mission ;
- l'expression fonctionnelle du besoin, les objectifs ;
- les moyens fournis ;
- les résultats ou livrables attendus, les délais ;
- les indicateurs d'évaluation des solutions proposées;
- un tableau récapitulant par activité-type les compétences mises en œuvre lors du projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	24/38

La présentation des actions réalisées, sous la forme d'un dossier de réalisation comprenant :

- les tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes ;
- le choix des solutions précisant les critères et indicateurs de qualité ;
- l'organisation de la mise en œuvre ;
- les relations avec les principaux acteurs du projet ;
- la gestion du projet (planning et suivi).

Dans tous les cas, le dossier projet remis au responsable de session est dans un des deux formats A4 ou A3 (paysage), il comporte entre 10 000 à 35 000 caractères (espaces compris), hors tableaux, images, graphiques et annexes, ce dossier est fourni sur support papier et numérique. Pour présenter son projet au jury, le candidat s'appuie sur une présentation de type diaporama, qu'il a préalablement remis au responsable de session.

Plan de la présentation

La présentation utilisée devant le jury le jour de la session respecte ce plan :

- présentation du projet avec les différents acteurs ;
- éléments-clés du cahier des charges (mission, besoin, contraintes, moyens, livrables attendus, délais, évaluation) ;
- actions réalisées et solutions proposées (aspects techniques, méthodologiques) ;
- synthèse et conclusion.

Rétro planning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :

- Au moins dix jours ouvrés avant la session d'examen, un résumé en français de son projet sur supports papier et numérique pour remise au jury.
- Au moins cinq jours ouvrés avant la session d'examen, son dossier de projet complet sur supports papier et numérique.
- Au moins un jour ouvré avant la session d'examen, son diaporama aux formats papiers et numérique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement après la présentation d'un projet réalisé en amont de la session. Le jury questionne le candidat sur la base de sa présentation du projet complet réalisé en amont de la session. Au cours de cet entretien technique, le jury dispose d'une grille récapitulative des critères par compétence à observer.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	25/38

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Intégrer et mettre à jour des composantes spatiales et attributaires dans un SIG

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session remet aux membres du jury, au moins quatre jours ouvrés avant la date de la session, une liste récapitulative et les résumés des projets rédigés par chaque candidat.

Avant la présentation orale du projet réalisé en amont et de l'entretien technique en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet complet et des productions au questionnaire professionnel.

Le jury assiste à la présentation orale sans intervenir lors de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

Lors de l'entretien technique, le jury, questionne le candidat sur son dossier de présentation d'un projet réalisé en amont et sur sa présentation orale. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	26/38

CCP

Diffuser des composantes spatiales et attributaires issues d'un SIG

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Saisir et mettre à jour des métadonnées Mettre en forme et restituer les données du SIG pour réaliser une édition cartographique Intégrer les données dans SIG Web pour leur diffusion	00 h 15 min	Le candidat prépare en amont de la session un dossier relatif à son projet réalisé en entreprise ou en centre de formation, ainsi qu'une présentation de son dossier de projet sous forme de diaporama. Le rétroplanning des livrables, la structure et le contenu du dossier projet ainsi que le plan de la présentation figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session ». A partir de son support de présentation, le candidat présente au jury le dossier de projet réalisé en amont de la session au moyen de supports papier et numérique. Il réalise une démonstration d'un SIG Web. Le jury dispose du dossier de projet complet du candidat.
Autres modalités d'évaluati	on le cas échéant :		
■ Entretien technique	Saisir et mettre à jour des métadonnées Mettre en forme et restituer les données du SIG pour réaliser une édition cartographique Intégrer les données dans SIG Web pour leur diffusion	00 h 15 min	Lors de cet entretien technique, le jury questionne le candidat sur la base de sa présentation du projet réalisé en amont de la session. Les durées de présentation figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant l'entretien technique ».

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	27/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			Le jury dispose d'un guide et d'une grille d'entretien.
 Questionnaire professionnel 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

L'entreprise ou le centre de formation fournit au candidat le cahier des charges du projet comportant la définition de la mission confiée. Celui-ci répond aux attendus concernant la mise en œuvre des compétences des trois activités types énumérées ci-dessous :

Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet

- Pour l'activité « Diffuser des composantes spatiales et attributaires issues d'un SIG »
 - Saisir et mettre à jour des métadonnées
 - o Mettre en forme et restituer les données du SIG pour réaliser une édition cartographique
 - o Intégrer les données dans SIG Web pour leur diffusion

Un ou plusieurs projets peuvent être nécessaires pour traiter l'ensemble des compétences professionnelles. Le candidat devra présenter au responsable de session avant la mise en production, au moyen d'un tableau récapitulant chaque activité-type, les compétences mises en œuvre dans le/les projets, permettant de couvrir l'ensemble des compétences attendues.

Composition du dossier de projet :

Un résumé du projet indiquant :

- le contenu de la mission ;
- l'expression fonctionnelle du besoin, les objectifs ;
- les moyens fournis ;
- les résultats ou livrables attendus, les délais ;
- les indicateurs d'évaluation des solutions proposées;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	28/38

• un tableau récapitulant par activité-type les compétences mises en œuvre lors du projet.

La présentation des actions réalisées, sous la forme d'un dossier de réalisation comprenant :

- les tâches effectuées, y compris les tâches récurrentes :
- le choix des solutions précisant les critères et indicateurs de qualité;
- l'organisation de la mise en œuvre ;
- les relations avec les principaux acteurs du projet ;
- la gestion du projet (planning et suivi).

Dans tous les cas, le dossier projet remis au responsable de session est dans un des deux formats A4 ou A3 (paysage), il comporte entre 10 000 à 35 000 caractères (espaces compris), hors tableaux, images, graphiques et annexes, ce dossier est fourni sur supports papier et numérique. Pour présenter son projet au jury, le candidat s'appuie sur une présentation de type diaporama, qu'il a préalablement remis au responsable de session, et une démonstration de la diffusion du WebSIG faite en direct.

Plan de la présentation

La présentation utilisée devant le jury le jour de la session respecte ce plan :

- présentation du projet a été réalisé, avec les différents acteurs ;
- éléments-clés du cahier des charges (mission, besoin, contraintes, moyens, livrables attendus, délais, évaluation) ;
- actions réalisées et solutions proposées (aspects techniques, méthodologiques, extrait d'une restitution format papier, démonstration de la diffusion WebSIG);
- synthèse et conclusion.

Rétro planning des livrables à remettre au responsable de session par le candidat :

- Au moins **dix jours** ouvrés avant la session d'examen, un résumé en français de son projet sur supports papier et numérique pour remise au jury.
- Au moins cinq jours ouvrés avant la session d'examen, son dossier de projet complet sur supports papier et numérique.
- Au moins **un jour ouvré** avant la session d'examen, son diaporama aux formats papiers et numérique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	29/38

L'entretien technique se déroule obligatoirement après la présentation d'un projet réalisé en amont de la session. Le jury questionne le candidat sur la base de sa présentation du projet complet réalisé en amont de la session. Au cours de cet entretien technique, le jury dispose d'une grille récapitulative des critères par compétence à observer.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Diffuser des composantes spatiales et attributaires issues d'un SIG

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session remet aux membres du jury, au moins **quatre jours ouvrés** avant la date de la session, une liste récapitulative et les résumés des projets rédigés par chaque candidat.

Avant la présentation orale du projet réalisé en amont et de l'entretien technique en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet complet et des productions au questionnaire professionnel.

Le jury assiste à la présentation orale sans intervenir lors de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

Lors de l'entretien technique, le jury, questionne le candidat sur son dossier de présentation d'un projet réalisé en amont et sur sa présentation orale. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury : Sans obiet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	30/38

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Technicien en géomatique

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Local pouvant accueillir trois personnes, équipée d'une table et de chaises et des éléments nécessaires à la présentation. (Connexion internet, vidéoprojecteur connecté à un ordinateur, d'un tableau blanc mural ou chevalet de conférence papier avec des feutres etc.).	Locaux équipés aux normes de sécurité et garantissant la confidentialité des échanges. La luminosité doit pouvoir être adaptée à une projection sur écran.
Entretien technique	Local pouvant accueillir trois personnes, équipée d'une table et de chaises et des éléments nécessaires à la présentation. (Connexion internet, vidéoprojecteur connecté à un ordinateur, d'un tableau blanc mural ou chevalet de conférence papier avec des feutres etc.).	Le local ou l'espace utilisé pour l'entretien technique est le même que celui ayant été utilisé pour la présentation du projet.
Questionnaire professionnel	Salle dédiée et équipée d'autant de postes de travail que de candidats.	Le local équipé aux normes de sécurité doit
	Les espaces de travail seront suffisamment dégagés pour en permettre la confidentialité et la surveillance pendant le déroulement de l'épreuve.	permettre également d'accueillir le surveillant (table, chaise).
		Disposant d'une connexion internet.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	31/38

Ressources (pour un candidat)
Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.
Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Un ordinateur disposant des logiciels nécessaires à la présentation du projet réalisé en amont, il dispose d'une connexion internet, et est connecté à un vidéoprojeteur.	1	Pour la présentation orale du projet réalisé en amont de la session.
	1 Un ordinateur disposant des logiciels de bureautique, il est connecté à une imprimante partagée.et dispose d'une connexion internet.		1	Pour l'entretien technique. Pour le questionnaire professionnel. Pour l'entretien technique.
Équipements	1	Vidéo projecteur connecté à l'ordinateur ou un écran d'une taille suffisante pour permettre l'affichage dans des conditions satisfaisantes pour le jury et le candidat ; Une zone pour la vidéo projection (si vidéoprojecteur); Un tableau blanc mural ou chevalet de conférence papier ; Des feutres ou margueurs adéquats.	1	Pour la présentation orale du projet réalisé en amont de la session. Pour l'entretien technique.
	1	Une imprimante couleurs pour format A4 partagée à l'ensemble des postes informatiques.	16	Pour le questionnaire professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	32/38

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Technicien en géomatique est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Technicien Supérieur en Système d'Information Géographique		Technicien en géomatique
	Arrêté du 26/01/2017		Arrêté du 04/10/2022
CCP	Acquérir des données et concevoir un projet de Système d'Information Géographique	CCP	Collecter et acquérir des données
CCP	Exploiter les données d'un Système d'Information Géographique et diffuser des	CCP	Intégrer et mettre à jour des composantes spatiales et attributaires dans un SIG
	informations géographiques	CCP	Diffuser des composantes spatiales et attributaires issues d'un SIG

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	33/38

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TGEO	RE	TP-01267	04	19/10/2022	19/10/2022	35/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

